

Information mairies

Le 12/09/25

Vente de composteurs sur votre commune

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée propose une vente de composteurs sur votre commune

**>> le VENDREDI 26 SEPTEMBRE <<
à 15h à la mairie (salle Galets)**

2 modèles de composteurs sont proposés :

- ☒ En bois (400L) au prix de 40 € (en Douglas non traité)
- ☒ En plastique (400L) au prix de 15 € (en polypropylène 100% recyclé et recyclable)

L'inscription à cette vente est obligatoire sur compostage@val-de-drome.com.

A SAVOIR

- > Pour pouvoir bénéficier d'un composteur, il faut être habitant d'une des communes de la Communauté de communes du Val de Drôme (un justificatif de domicile vous sera demandé)
- > Ne pas avoir déjà bénéficié d'un composteur vendu par la Communauté de communes du Val de Drôme (bois ou plastique) au cours des 5 dernières années – Seul 1 composteur peut être vendu par foyer tous les 5 ans.
- > Le règlement doit être fait exclusivement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

► VOS CONTACTS

Service communication : communication@val-de-drome.com